

Bureau du Comité directeur

Réunion du 5 octobre 2022

Présents : Madame Sylvie SILVESTRE et Messieurs Pascal TRANQUILLE, Philippe FOURE, Pierre LAVALARD, François CLERCQ, Alain CRESSON, Régis PATTE, Roland GRAIN.

Assiste : Monsieur Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Absent excusé : Monsieur Didier BARDET.

CARNET

Le Président se fait l'interprète de ses collègues et transmet ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Eric LEPRETRE, pour le décès de son épouse ;
- Monsieur José HERBET, pour le décès de son épouse.

COURRIERS

- **De la Préfecture, Monsieur FLORIAN STRASER :**

Sollicitation pour trouver une solution à l'embauche d'un licencié du SC FLIXECOURT au sein du club en tant que responsable administratif.

Hormis les dossiers Fafa, au niveau fédéral, et l'ANS pour l'état, le DSF n'a pas de solution afin de financer cet emploi au sein du club.

- **De l'OL LE HAMEL :**

Sollicitation de remise de peine pour un joueur suspendu.

Cela sera étudié lors du prochain Comité directeur du 12/10/22. Cependant le bureau déplore que le club n'ait pas usé des voies de recours prévues.

Au vu de l'ambiance actuelle sur et autour des terrains, les membres du bureau ne sont pas favorables à la demande et en feront part la semaine prochaine aux collègues du Comité Directeur préalablement à la prise de décision.

PAROLE AUX MEMBRES :

Régis PATTE :

Il fait écho à la réunion régionale au CTFD de ce 04/10/22 concernant la CRTIS et le Fafa Régional. Très bonne organisation et prestation des intervenants.

Il déplore cependant la suppression de certaines aides dans le Schéma Régional du Fafa comme l'aide à l'achat de pare ballons. La ruralité est à son sens oubliée.

Le président le sollicite pour qu'il en fasse écho auprès du prochain Conseil de Ligue de ce 08/10/22 afin de connaître l'organisation régionale pour arriver à ce schéma régional FAFA.

François CLERCQ :

Au niveau Technique, les détections ont repris depuis 3 semaines, les formations débutent bientôt. Grosse action réalisée la semaine passée avec un rassemblement des Gardiens de but à Conty avec près de 100 gamins présents.

Concernant l'arbitrage, les formateurs attendent avec impatience la prochaine FIA ou une vingtaine d'inscriptions sont déjà effectuées.

Pour les seniors D1 et D2, deux clubs, l'US HAM et l'AMIENS RIF sont actuellement en infraction avec le Statut des Educateurs sans avoir, depuis le mois de juillet, donné réponse aux diverses sollicitations par mail :

- Envoi mail du 11/07/22 avec explications, règlements etc....
- Relance mail au 23/08/22 avec les mêmes documents
- Convocation à la réunion D1/D2 du 05/09/22 (absence non excusée des deux clubs)
- Notification du 27/09/22 suite à la réunion de la Commission du 26/09/22 (sans retour à ce jour)

Situation particulière pour le SC CONTY, tandis que l'AAE CHAULNES a répondu aux demandes de la Commission qui reste cependant en attente du suivi des engagements du club et de son éducateur.

Au niveau de la Commission de Discipline, les réunions ont repris chaque jeudi après-midi. La Commission a modifié quelque peu sa façon de faire, et seuls les dossiers particuliers seront inscrits au PV. Le reste des décisions sera à consulter dans le relevé des décisions sur footclubs.

Philippe FOURE :

Il exprime ses craintes concernant l'AS VALINES qui est déjà à 2 forfaits en seniors. Il trouve cela désolant.

En jeunes, les effectifs, engagements et équipes commencent à se stabiliser. Mais il y a eu énormément de modifications depuis le début de saison, ce qui a contraint à repousser le 1^{er} tour des Coupes de la Somme.

Toutes les compétitions ont débuté que ce soit pour le futsal, les féminines et vétérans.

Il pose ensuite la question des U13F de l'US ROYE NOYON qui souhaite évoluer dans l'Oise. Comme le précise le Président, Pascal TRANQUILLE, on ne peut empêcher nos jeunes joueuses de pratiquer leur passion. Cependant, il y a des formes de jeu proposées par le DSF qui pourraient satisfaire la pratique de ces joueuses, tout en sachant qu'aujourd'hui le club n'a pas enregistré d'équipe dans cette catégorie et ne possède pas l'effectif adéquat.

La question sera débattue lors du prochain CD du 12/10/22 pour prise de position.

Clarification de la gestion des délégués au niveau départemental : dès lors qu'ils sont désignés par le DSF, leur charge reste du ressort du DSF. Cependant, les clubs ont la possibilité de demander leur désignation, et de fait ce sera le club demandeur qui en supportera la charge.

Philippe précise que chacun dans son secteur peut le solliciter pour la désignation de délégué sur des rencontres jugées potentiellement à risques ou simplement pour un bon déroulement de la partie. Pour le moment il y a 12 délégués, et peu sont désignés.

Pascal en profite pour rappeler les règles à suivre en termes de communication des clubs envers le DSF. Il insiste sur l'identification des personnes qui transmettent des mails. Il souhaite en effet que chacun signe ses mails avec son nom et son prénom. Le club n'est pas une personne identifiable, et il ne sera plus donné suite aux mails anonymes transmis par les clubs.

Philippe continue en informant que la prochaine réunion de la Commission juridique se déroulera le 06/10/22 à 17h30.

Pour la cellule intempérie, une première activation s'est effectuée téléphoniquement, une réunion est envisagée prochainement.

Alain CRESSON :

Il informe les membres qu'il a assisté à l'inauguration du nouveau gymnase du BLANGY SEP. C'est une très belle installation et le maire de la commune est disposé à la mettre au profit de son club et du DSF si besoin pour une pratique futsal qu'il souhaite également développer.

Demande de dérogation à l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors : la date butoir a été fixée au 30 septembre. Il n'est donc plus possible d'en faire la demande. Si des courriers ou mails ont été transmis, ces derniers doivent être transférés à Philippe FOURE pour l'enregistrement officiel. Une liste sera mise à jour lors de la prochaine juridique.

Alain fait également écho de la gronde des arbitres du Vimeu ayant participé au recyclage à Béthencourt puisqu'aucun d'entre eux n'a été reçu. François CLERCQ précise qu'il a reçu des informations concernant le très mauvais comportement de ces derniers. Jean Christophe en fera sûrement écho lors du CD du 12/10/22.

Question ensuite sur les équipes réserves qui ne participent qu'au Challenge du DSF et qui n'ont plus de coupe en cas d'élimination. Alain demande s'il ne serait pas possible de mettre en place un challenge spécifique. Wilfried précise que le Challenge du District a déjà été créé en ce sens pour les équipes réserves qui n'avaient que le championnat et ne pouvaient jouer en challenge de secteur.

Il est tout à fait possible de créer un challenge des équipes réserves de la D1 à la D4 seniors éliminées lors des 2 premiers tours du Challenge du DSF. Pascal laisse la charge à Alain de développer son projet afin qu'il soit proposé aux clubs pour la saison prochaine.

Problème de délai d'enregistrement pour un club qui a réalisé sa licence arbitre au 1^{er} septembre 2022. Il ne peut y avoir de dérogation, les dates ont été rappelées par Jean Christophe FAVEREAUX ou son représentant lors de l'ensemble des Réunions Générales, et c'est d'ailleurs pour cela que certaines dates ont été avancées afin de pouvoir alerter les clubs avant la date butoir de saisie des licences arbitres au 31/08.

Sylvie SILVESTRE :

Demande des informations quant à l'intégration des deux alternants et des débuts de Loïc.

De façon générale, pour le moment, il y a beaucoup d'autonomie de la part des alternants. Martin au niveau de l'arbitrage et Pierrick pour le foot loisir et le foot diversifié. Ils ont l'air épanoui et se sentent bien dans ce qui leur est proposé et demandé. A suivre. Il devrait prochainement être équipé chacun d'un bureau neuf, après avoir été doté d'un ordinateur portable.

Pour Loïc, toujours accompagné par Joël, cela va de mieux en mieux avec une bonne maîtrise du logiciel F2000. Il a réalisé sa première semaine en autonomie la semaine passée et aucun couac n'est à déplorer.

Pascal précise qu'il sera présent au District toute la journée du 7 octobre, et qu'il en profitera pour faire un point informel avec une partie des salariés qui seront présents en présence de Didier et Pierre.

Une prochaine réunion est à prévoir en Ethique car la Commission de Discipline a transmis un dossier.

Roland GRAIN :

Pour la première année depuis longtemps, le Foot Animation dans le Santerre a bien débuté.

A part quelques clubs, tout se déroule bien.

Problème de communication avec l'US ROYE NOYON, des relations à sens unique.

Pierre LAVALARD :

Il remarque depuis quelques temps une augmentation des dépenses avec une baisse des recettes.

Cela ne pourra pas tenir éternellement, il faut faire des choix dans ce qui sera mis en place cette saison.

Pascal TRANQUILLE :

Il informe les membres que la remise des Labels se fera le 19/10/22 à Querrieu.

Club	Label Jeunes FFF/CRCA
AS.PAYS NESLOIS	ESPOIR
FC PORTUGAIS AMIENS	EXCELLENCE
ENT.C.A.F.C. PERONNE	ESPOIR
FC BLANGY TRONVILLE	ESPOIR
AS QUERRIEU	ESPOIR
US ROYE NOYON CŒUR DE PICARDIE	ESPOIR
FEMININE	
ENT.C.A.F.C. PERONNE	BRONZE
US ROYE NOYON CŒUR DE PICARDIE	BRONZE
US CAMON	BRONZE
FUTSAL	
A.FUTSAL MARIVAUX AMIENS	BRONZE

Tous les clubs sont donc invités à participer aux animations de 14h00 à 16h00 avec une remise officielle des dotations à partir de 16h00. Chaque secteur peut inviter les élus des secteurs concernés.

Il précise qu'il sera absent physiquement à partir du 08/11/22 et ce pendant 2 mois. Il sera tout de même disponible téléphoniquement voir en visio si nécessaire.

Ce lundi 10 octobre 2022, une réunion avec l'UNAF, la CAS, les représentants des clubs de D1/D2 Seniors, et quelques élus, permettra de statuer sur les questions de frais kilométriques, d'équipements et péréquation.

Pascal avance quelques éléments concernant les frais et les orientations qui seront proposées.

Un bilan des « élus référents » de club et la répartition qui est faite. Un découpage est à prévoir car Alain CRESSON était noté pour l'ensemble des clubs du Vimeu. L'arrivée de Mickaël et Joël permettra de répartir plus judicieusement ces clubs.

De plus, il remet à chaque membre l'organigramme actuel du DSF, avec les élus, cooptés et salariés, ainsi que l'organisation par pôle, des commissions et leur composition.

Avec l'arrivée de deux nouveaux élus, et de 6 membres cooptés, il souhaite que soit abordé le remplacement de certains postes.

Une relecture de la composition de chaque commission est réalisée avec les explications selon les membres à remplacer. Chacun, responsable de Pôle ou de Secteur, devra proposer pour le Comité Directeur du 12/10/22 les différentes solutions afin de pourvoir aux besoins actuels.

La Secrétaire Générale : Sylvie SILVESTRE

Le Président : Pascal TRANQUILE